

COMITÉ: Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les Réfugiés de Palestine (UNRWA)

QUESTION : Quelle stratégie à court terme pour améliorer l'éducation des jeunes réfugiés de Palestine?

SOU MIS PAR : UNICEF

MEMBRES SIGNATAIRES: Amnesty International, Chine, Emirats Arabes Unies, Finlande, Russie, Suède

L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les Réfugiés de Palestine,

Sachant que ce conflit qui existe depuis 70 ans persiste, et rend la vie du plus de 7.7 millions de Palestiniens plus dure,

Constatant l'absence d'un cadre de vie propice à un développement intellectuel et social et du manque de soins médicaux et nutritifs ainsi que d'une éducation adéquate ,

Désireux d'offrir aux enfants palestiniens réfugiés un espoir d'avenir meilleur, afin de compenser l'impact important qui c'est produit sur eux et leurs familles,

Rappelant que les résolutions 194 de 1948 ; 302 de 1949 ; 194 de 1971 ; 74 de 2019, avec toutes les autres résolutions adoptées et les accords signés par les deux partis, doivent être respectés intégralement,

Conscient du manque d'établissements scolaires, d'enseignants bien formés, et de manuels adaptés à la situation des Palestiniens,

Réaffirmant que l'Organisation des Nations Unies est investie d'une responsabilité permanente en ce qui concerne la question de Palestine, jusqu'à ce que celle-ci soit réglée sous tous ses aspects, de manière satisfaisante et dans le respect de la légitimité internationale,

Affirmant que la jeunesse palestinienne, qui est la tranche d'âges des moins 29 ans, compte aujourd'hui 69% de la population totale,

Prenant note que plus de 90% des enfants accèdent à l'enseignement primaire et plus de 60% accèdent à l'enseignement secondaire

1. Appelle l'UNESCO à une session urgente, pour repasser sur les demandes des palestiniens au sein des services éducatifs et les lacunes du programme UNESCO-UNRWA, notamment :
 - a) approfondir les compétences plus que les connaissances
 - b) fournir des manuels scolaires qui :

- i. respectent l' Histoire des Palestiniens, surtout dans les matières qui exigent les problèmes géopolitique et socio historique comme en Histoire-Géographie, Sociologie-économie et bien d'autres encore
- ii. peuvent être traduit en arabe, langue mère des Palestiniens
- iii. peuvent servir de support pour l'apprentissage des langues étrangères en supplémentaire
 - c) chercher à entraîner régulièrement les enseignants par le biais des formations pédagogiques mensuelles et employé des professeurs de haut niveau en les rémunérant d'une part et les offrant des services et privilèges d'une autre
 - d) rechercher à faire de nouveaux établissements scolaires dans tous les pays d'accueil

2. Augmenter la quantité de budget pour le Programme de Zone présentée par l'UNICEF et le Comité économique et sociale (ECOSOC) :

- a) inclut un budget indicatif global jusqu'à 2022
- b) consacre au secteur éducatif et aux adolescents ;

3. Lance un appel à :

- a) le Fond Monétaire International (FMI) pour établir un plan de secours économique à l'OLP
- b) la Banque Mondiale pour financer une part de ce plan, soit majoritaire si possible ;

4. Demande en consequent aux individus juifs des diasporas des membres signataires implantés en terres israéliennes, de soutenir la politique de leur terre natale, soit lutter pour une éducation saine et démocratisée ;

5. Propose la création de "Les Palestiniens de demain", programme sélectif entre les différents établissements scolaires qui :

- a) enferment la jeunesse Palestinienne
- b) est destinée à plus de 20 jeunes palestiniens dans chaque pays d'accueil au monde entier, consacrant une somme de plus de \$50 000 ou son équivalent, une somme raisonnable et suffisante pour couvrir 3-4 ans de licence dans la plupart des facultés
- c) est en coopération avec :
 - i. l'UNESCO, pour toutes affaires du contenu et l'enchaînement du programme
 - ii. l'UNICEF, pour l'affaire du soutien morale et matérielle des enfants

iii. les différents membres signataires et membres du comité, en question d'aides, non seulement matérielles, mais aussi en considérant des prix et bourses scolaires gouvernementales en plus des places dans leurs universités publiques ;

6. Invite l'Internationale de l'Education et ses organisations membres à :

- a) continuer à travailler grâce à des campagnes avec des initiatives visant à aider les enfants réfugiés à accéder à une éducation de qualité
- b) maintenir la pression sur les gouvernements et les institutions internationaux, en référence à la Convention relative aux droits de l'enfant pour accorder la priorité à l'assistance financière pour l'éducation des réfugiés
- c) aider les syndicats des enseignants et du personnel de soutien à l'éducation à répondre à la crise des réfugiés, y compris son travail au Moyen-Orient, à travers les projets "Education 4 Refuges" au Royaume-Uni, en Allemagne, en Italie et en Espagne en partenariat avec "Open Society Foundations" ;

7. Presse de mettre en place les mesures visant à garantir la jouissance du droit à l'éducation pour tous les enfants et à adopter un projet de loi destiné à porter l'âge de la fin de la scolarité obligatoire à 18 ans :

- a) Par le biais de campagnes de sensibilisation organisées par l'Amnesty Internationale
- b) afin d'accéder aux études universitaires pour :
 - i. augmenter les chances de réussite dans la vie future
 - ii. accéder à des emplois bien rémunérés
- c) en vue de diminuer le taux de chômage ;

8. Demande de nouveau d'intensifier la lutte du gouvernement contre la discrimination dont sont l'objet les enfants réfugiés vivant dans la pauvreté en partenariat avec l'Amnesty Internationale ;

9. Soutient la présence de la jeunesse palestinienne, mais aussi les femmes palestiniennes, en notant que la femme forme la moitié de l'équipe d'enseignants, et les filles se présentent en majorité dans ces établissements ;

10. Déclare en conséquence l'engagement de tous les Etats membres, organisations de l'ONU, et ONG dans cette cause.